



Charte Transporteur durable



AXE 1: le véhicule par l'adaptation de la flotte à son usage ou au contexte d'utilisation, l'amélioration de la maintenance, la gestion du parc de pneumatiques, le choix de technologies ou d'équipements peu énergivores et émetteurs de CO2.

AXE 2 : le carburant par l'utilisation de carburants alternatifs, l'amélioration du suivi des consommations.

J'ai un impact maîtrisé sur l'environnement et le carbone en proposant des circuits courts et regroupant mes livraisons sur le secteur en ayant une conduite raisonnée.



Un engagement dans une démarche structurante, source de mobilisation et de motivation de l'ensemble du personnel.

Une valorisation commerciale des actions engagées auprès des clients, de plus en plus sensibles aux questions environnementales.

La possibilité d'utiliser le logo associé à la démarche et figurer sur la liste des entreprises signataires, en ligne sur les sites du ministère du développement durable et de l'ADEME, valorisant ainsi leur action en matière de développement durable.



J'aide à prendre conscience de mieux consommer aux publics avec des produits frais et de qualité. Il faut revenir à des valeurs saines aujourd'hui.

J'interviens sur la région pour préserver notre nature avec une amélioration du transport local et durable. De mieux consommer des produits locaux aide à préserver les maladies.



Je fais attention à ma consommation d'eau lorsque je nettoie mes cagettes en utilisant le moins d'eau possible.



Je fais attention aux pertes des marchandises. J'ai vu avec mes clients et certains d'entre eux, arriver à récupérer les produits abîmés pour les transformer en smoothie.

Les producteurs peuvent de leurs côtés récupérer une partie de la marchandise et la donner aux animaux.